

Problème avec la comptable, fausse délaration ect

Par xaya, le 22/04/2013 à 14:43

Bonjour suite a un arrêt pathologique avant le congé maternité de ma concubine, nous avons plusieurs problème avec la comptable de son travail, qui ne remplit pas correctement les formulaires, fait de fausse déclaration a la CPAM (info indiqué par la CPAM elle même, avec justificatif a l'appui).

A cause de ça , et de nombreux autre retard dans les déclaration de cette comptable, nous avons sans cesse des retard de paiement (loyé edf ect) du au erreur de celle-ci.

Nous avons tenté aujourd'hui (22/04/2013) de signalé pour le 3ème fois le problème a son patron (conversation téléphonique), celui-ci nous a raccroché au nez.

A partir de là, quel son nos recours ? Car a ce jour ma concubine ai enceinte, touche ces indemnité avec parfois 1 mois de retard, reçoit certaines feuilles de paye avec plusieurs mois de retard, et accumule les retard de payement du a cette situation qui pour l'instant reste bloqué.

Information supplémentaire, le RSA que je touche (moi son concubin)est calculé en fonction de nos revenu a tout les deux, et sans les fiches de paye de ma concubine je ne peu donc pas justifié auprès de la CAF de nos ressources communes. Quel sont mes propres recours a se niveau (s'il y en as)?

Merci a toutes et a tous , n'hésitez pas a nous contacté si vous avez besoin de plus amples informations.

Par nohky, le 24/04/2013 à 09:41

Bonjour,

pour obtenir les documents dans les délais, votre concubine peut siasir le conseil des prud'hommes en référé.